

## PLAN DE DEVELOPPEMENT DU COMITE DEPARTEMENTAL

SAISON 2011-2012

### NOTICE EXPLICATIVE

Pour toute demande de subvention vous pouvez fournir vos propres documents financiers (bilan, comptes de résultats et annexes ainsi que le budget prévisionnel) s'ils sont établis selon la norme du plan comptable applicable à votre association.

#### **CONSTITUTION DU DOSSIER :**

##### **❶ Dans le cas de renouvellement des actions du plan de développement 2010-2011:**

- les pages 1 à 4 complétées du formulaire,
- les fiches reçues par courriel ou par voie postale:
  - évaluation des actions menées au cours de la saison 2010/2011,
  - grille de répartition de la subvention du Conseil Général
- les différents rapports approuvés lors de la dernière Assemblée Générale,
- un relevé d'identité bancaire de l'association,
- les statuts si des modifications sont intervenues au cours de la saison 2010-2011,
- l'accusé de réception (page 15).

**Vous pouvez joindre une ou plusieurs "fiches action" si vous avez l'intention de réaliser de nouvelles actions au cours de la saison 2011-2012.**

##### **❷ Dans le cas d'une première demande:**

- l'ensemble des fiches du formulaire,
- les statuts,
- le récépissé de déclaration de l'association au tribunal,
- les rapports approuvés lors de la dernière Assemblée Générale,
- un relevé d'identité bancaire de l'association.

Le dossier de demande de subvention, accompagné de l'accusé de réception, doivent être renvoyés à l'adresse suivante **avant le 18 novembre 2011** :

**Monsieur le Président du Conseil Général  
Hôtel du Département de la Moselle  
Direction de la Culture, du Tourisme et des Sports  
Division des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative**

**1 rue du Pont Moreau  
BP 11096  
57036 METZ Cedex**

**Contact** : Monsieur Claude ROUSSEAU, Chef du Service des Sports à la D.S.J.V.A

☎ : 03 87 65 86 86

Fax : 03 87 62 94 02

E-mail : [clauderousseau@cg57.fr](mailto:clauderousseau@cg57.fr)